

## Quelques chiffres ...

- 13 enseignants encadrés par une coordinatrice pédagogique ;
- 185 élèves en 2010/2011 ;
- 11 salles de cours réparties sur les 4 communes



## Dates à retenir ...

Forums associations	<b>3 septembre 2011</b> Béruges – Biard – Fontaine – Vouneuil
Inscriptions	<b>10 sept. 2011 – 17 sept. 2011</b> (de 9h à 12h) Mairie de Vouneuil - Sous - Biard Mairie de Fontaine Le Comte
Bal Folk	<b>21 janvier 2012</b> Complexe des Châtaigniers Fontaine-le-Comte
Audition des ensembles	<b>23 mars 2012</b> Fontaine-le-Comte
Audition finale	<b>23 juin 2012</b> Vouneuil - Sous - Biard
Assemblée générale	<b>29 juin 2012</b> Mairie de Vouneuil - Sous - Biard



## SYMPHONIE : Une école de musique à rayonnement intercommunal



[www.symphonie-emri.fr](http://www.symphonie-emri.fr)

☎ 09 50 35 04 19

[symphonie.emri@gmail.com](mailto:symphonie.emri@gmail.com)

*Symphonie*

2011-2012

L'École de Musique à Rayonnement Intercommunal **SYMPHONIE** organise sur les communes de Béruges, Biard, Fontaine-le-Comte et Vouneuil-Sous-Biard l'enseignement musical.

Avec le soutien des communes, du Conseil Général de la Vienne et du Crédit Agricole, elle permet aux adhérents de SYMPHONIE de bénéficier d'un enseignement de qualité fondé sur le respect du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.

L'école de musique participe à l'animation des communes en étant présente sur différentes manifestations (Festival Biard dans les Airs, Téléthon, Fête de la musique), en créant aussi l'évènement avec différents types de prestations (des auditions en maison de retraite, au pôle cancérologie du CHU de Poitiers, un concert annuel des ensembles, plusieurs auditions par instrument et bien sûr une grande audition finale).

## Pour tous les styles ...

L'objectif de notre école est de permettre la pratique de la musique comme vous le souhaitez, de manière individuelle ou collective, en favorisant la découverte et l'élargissement culturel au travers :

- Des sorties concerts proposées tout au long de l'année par nos partenaires artistiques (Théâtre Scène Nationale, Conservatoire...);
- De stages organisés par l'école de musique (musique et danse traditionnelle, musique amplifiée) pendant les vacances scolaires.

## Pour tous les âges ...

Quel que soit votre âge et votre motivation, vous trouverez une activité musicale adaptée, de l'éveil musical au cours individuel, en passant par la musique d'ensemble, l'atelier musiques actuelles et la chorale ... Tout est fait pour que chacun s'épanouisse !

## Enseignements proposés...

Piano, guitare classique et électrique, batterie, flûte, saxophone, harpe, accordéon, violon, chorale, ateliers variés de musique d'ensemble, éveil musical, découverte instrumentale...

**Nous souhaitons diversifier notre offre instrumentale.**

**Vous souhaitez pratiquer un instrument en particulier ? Demandez – nous...**

## Les tarifs 2011 – 2012 :

Grâce à ses partenaires institutionnels, les tarifs pratiqués sont les plus ajustés possibles avec un effort particulier en faveur des familles.

Depuis Septembre 2010, l'école de musique « Symphonie » applique le quotient familial (QF) pour les adhérents des communes participantes, sur présentation d'un justificatif (avis imposition 2010 ou avis CAF).

Les tranches :

Tranche 1	QF ≤ 549
Tranche 2	550 ≤ QF ≤ 799
Tranche 3	800 ≤ QF ≤ 1149
Tranche 4	QF ≥ 1150

Mode de calcul : Revenu Brut Fiscal déclaré en 2010, auquel on enlève 20%, on divise le résultat par 12 mois, puis on divise à nouveau par le nombre de parts du foyer fiscal

**En l'absence de présentation d'un justificatif, la tranche 4 sera appliquée.**

### Tarifs trimestriels en euros (votés en Assemblée générale en juin 2011)

		Secteur				Hors Sect.
		T1	T2	T3	T4	THS
<u>Prix au trimestre :</u>						
Instrument	1/2 h	98	104	115	127	159
	3/4 h	146	155	172	189	236
	1 h	196	207	230	253	316
FM		39	41	46	51	64
Eveil	3/4 h	39	41	46	51	64
	1 h	49	52	58	64	80
Chorale Adultes		49	52	58	64	80
Chorale enfants		49	52	58	64	80
Technique Vocale	1/2 h	98	104	115	127	159
Ateliers Mus. Ens		60	63	70	77	96
Ateliers Mus. Ens + Instr.		49	52	58	64	80
Cotisation annuelle :		25	25	25	25	25

Cotisation annuelle : 25 € par famille

Secteur = 4 communes participantes

### Réductions familiales annuelles :

- Pour 2 adhérents : réduction = 30 €
- À partir de 3 adhérents : réduction = 90 €

Pour tout renseignement, contactez :

**Élise LABUSSIÈRE**

Coordinatrice pédagogique

☎ 09 50 35 04 19

[symphonie.emri@gmail.com](mailto:symphonie.emri@gmail.com)